

A. C. S. I. A.

54, Avenue de la Motte-Picquet
75015 PARIS

Téléphone : 306.29.50

Monsieur CHAZALY
Fiduciaire de L'Est Parisien
21 bis, rue Lord Byron

75008 PARIS

Paris, le 21 mai 1979

Cher Monsieur,

Vous m'avez exprimé votre intérêt pour l'étude de l'Administration dont je vous ai parlé, relative aux axes d'amélioration envisageables pour le transfert des données sociales. Vous m'avez également dit votre certitude que l'ordre des experts-comptables, en apprenant l'existence, se montrerait désireux d'être associé aux suites qu'elle pourrait avoir.

Cette étude a été achevée au mois de mars dernier. Vous trouverez ci-joint une copie du rapport de synthèse auquel la réalisation a donné lieu.

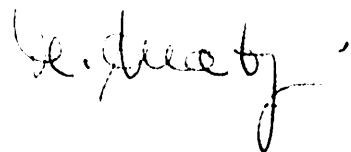
Cette étude fait à l'heure actuelle l'objet de consultations approfondies dont il est à espérer qu'elles conduisent, à terme, à un projet concret de simplification administrative en ce qui concerne l'échange d'informations entre l'administration, les organismes sociaux et les entreprises.

Je me propose dans le courant des jours qui viennent et avec l'accord de mes mandants dans cette affaire (le Centre d'Etude et d'Expérimentation des Systèmes d'Information), de vous en parler plus longuement, et le cas échéant, de vous proposer selon votre propre suggestion de prendre contact avec l'ordre des experts-comptables en vue de l'associer aux réflexions actuelles de l'administration sur le sujet.

.../...

Je vous prie de considérer la copie du rapport que je vous adresse comme strictement confidentielle. Je me permets de vous demander explicitement de ne pas en faire de photocopies et de prévoir de me la rendre après l'avoir lue. Je vous adresse cette demande afin de satisfaire à l'exigence très stricte de confidentialité qu'il m'a été demandé à moi-même de respecter.

En attendant le plaisir de vous rencontrer prochainement, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



M. ASSABGUI



ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
ET DES COMPTABLES AGRÉÉS

CONSEIL SUPÉRIEUR

LE PRÉSIDENT

DIR	A	G	A	G	A	G
P 1 - SIF			P 9 - BDU			GSD
P 2 - FRS			P 10 - RUS			DFI
P 3 - SIU			UIM			APFICH.
P 4 - CAT			UAI			DIF. GEN.
P 5 - TOS			U...			PenS.
P 6 - SPV			DCL			
P 7 - NUR			DCE			
P 8 - EAU			DPE			
Exemplaires			UPU			
			Photocopies			

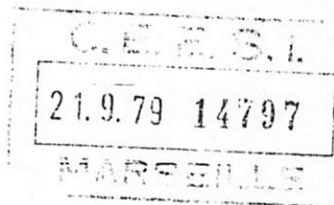
Paris, le

19 SEP. 1979

Monsieur Jean-Raoul JOURDAN
C.E.E.S.I.
343, Bd Romain Rolland

13009 MARSEILLE

5034



Monsieur,

Comme suite à notre récente conversation téléphonique, je vous confirme l'intérêt que porte le Conseil Supérieur aux travaux de la Commission que vous présidez sur la simplification des déclarations sociales.

Nous souhaitons vivement être associés à votre projet et avons désigné MM. CHANUT et RENARD pour représenter notre profession. Les coordonnées de ces Messieurs sont les suivantes :

M. CHANUT
Expert Comptable Fiduciaire de l'Est
21bis, rue Lord Byron
75008 PARIS

M. RENARD
Expert Comptable
34, avenue de Paris
39100 DOLE

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

E. SALUSTRO